

ATIONS UNIES
SSEMBLEE
ENERALE



Distr.
GENERALE
A/1887/Rev.1^o
11 octobre 1951
FRANCAIS
ORIGIN/L: ESPAGNOL

DOCUMENTS
INDEX UNIT

MASTER

17 OCT 1951

Sixième session

LISTE SUPPLEMENTAIRE DE QUESTIONS
PROPOSEES POUR INSCRIPTION A

L'ORDRE DU JOUR DE LA SIXIEME SESSION ORDINAIRE :
QUESTION PROPOSEE PAR LE PEROU

ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES : DROIT POUR LES ETATS CANDIDATS
DE PRESENTER LES PREUVES EN CE QUI CONCERNE LES CONDITIONS
REQUISES AUX TERMES DE L'ARTICLE 4 DE LA CHARTE

Lettre en date du 24 septembre 1951 adressée au Secrétaire
général par le représentant permanent du Pérou auprès de
l'Organisation des Nations Unies.

New-York, le 24 septembre 1951

Comme suite à l'entretien qu'a eu avec vous lors de son passage à New-York
M. Victor Andrés Belaunde, chef de la délégation du Pérou à l'Assemblée générale
des Nations Unies (sixième session), j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir
inscrire à l'ordre du jour de la sixième session de l'Assemblée générale le
point suivant :

Admission de nouveaux Membres : droit pour les Etats candidats
de présenter les preuves en ce qui concerne les conditions
requisés aux termes de l'Article 4 de la Charte.

La délégation désignée par le Pérou pour participer à la session précitée
présentera la documentation relative à cette question.

Le représentant permanent :
(Signé) Carlos HOLGUIN DE LAVALLE

o
La révision ne concerne pas le texte espagnol.